



À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Kiamika tenue le 25 mars 2020, au lieu ordinaire des séances, à 19 h 00, sont présents: Mesdames les conseillères, Mélanie Grenier et Anne-Marie Meyran, et Messieurs les conseillers, Christian Lacroix et Michel Villeneuve formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Dion.

Monsieur le conseiller, Raymond Martin est absent.

Madame la conseillère, Diane Imonti assiste à la séance via vidéoconférence.

Le secrétaire-trésorier et directeur général, Marc-André Bergeron est aussi présent.

La séance a été tenue à huis clos tel que prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre des mesures pour contrer la propagation du COVID-19.

Il est ordonné et statué ce qui suit :

## **Séance ordinaire du 25 mars 2020**

### **Ordre du jour**

#### **1. ADMINISTRATION**

- 1.1** Ouverture de la séance
- 1.2** Adoption de l'ordre du jour
- 1.3** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2020
- 1.4** Rapport au conseil-délégation de pouvoirs
- 1.5** Présentation des comptes du mois de février 2020 - Municipalité
- 1.6** Présentation des comptes du mois de février 2020 - Pourvoirie et camping
- 1.7** Nomination des membres du conseil sur les différents comités municipaux et comités intermunicipaux
- 1.8** Nomination d'un représentant de la municipalité auprès du COBALI
- 1.9** Approbation rémunération du personnel électoral
- 1.10** Approbation état des résultats transport adapté
- 1.11** Renouvellement assurance collective
- 1.12** Demande augmentation marge de crédit
- 1.13** Octroi d'un contrat pour des services professionnels en droit municipal (perception des taxes)
- 1.14** Autorisation des dépenses :
  - A) Adhésion AMDQ
  - B) Prime loups et coyotes
  - C) Renouvellement certificat de qualification Jonathan Villeneuve
  - D) Avis de cotisation FADOQ
  - E) Ultima assurance
- 1.15** Mise en place de l'option de paiement Interac - Monetico

**2. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**3. TRANSPORTS- VOIRIE**

- 3.1** Résolution d'appui pour la modification des projets admissibles pour le programme TECQ
- 3.2** Acceptation offre du MTQ concernant le déneigement de la route 311 par la municipalité
- 3.3** Paiement du terrain – André Meilleur

**4. HYGIÈNE DU MILIEU**

- 4.1** Règlement d'emprunt R-65 pour l'acquisition d'une excavatrice sur chenilles de la RIDL
- 4.2** Délégation de compétence RIDL
- 4.3** Nomination du conseiller représentant substitut auprès de la RIDL

**5. SANTÉ ET BIEN -ÊTRE**

**6. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

**7. LOISIRS ET CULTURE**

- 7.1** Modification de l'Annexe B de la Politique de location de la salle municipale, de prêt des équipements et d'utilisation des ressources de la municipalité
- 7.2** REPORTÉ – Comité de pilotage Projet Budget participatif

**8. VARIA**

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

.....  
**1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2020-03-046**

Il est proposé par Diane Imonti et résolu à l'unanimité des membres présents d'ouvrir la séance. Il est 19 h 45.

**ADOPTÉE**

**2020-03-047**

**1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Diane Imonti et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE**

2020-03-048

**1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
10 FÉVRIER 2020**

Il est proposé par Anne-Marie Meyran et résolu à l'unanimité des membres présents que les minutes de la dernière séance ordinaire tenue le 10 février 2020 soient adoptées telles que reçues et inscrites.

**ADOPTÉE**

2020-03-049

**1.4 RAPPORT AU CONSEIL - DÉLÉGATION DE POUVOIRS**

Il est proposé par Diane Imonti et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter pour dépôt le rapport de délégation de pouvoirs de la secrétaire-trésorière adjointe en date du 25 mars 2020, relativement aux dépenses autorisées pour la Municipalité de Kiamika et le Comité touristique de Kiamika pour la période du **1<sup>er</sup> février au 29 février 2020, au montant total de 238,01 \$** en vertu des dispositions contenues au règlement de délégation de pouvoirs no R-169.

**ADOPTÉE**

2020-03-050

**1.5 PRÉSENTATION DES COMPTES DU MOIS DE FÉVRIER 2020 –  
MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par Christian Lacroix et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la liste des dépenses couvrant la période du mois de février 2020 :

- Liste des paiements des comptes au montant total de :  
**130 532,12 \$.**
- Et d'approuver le registre des salaires payés au montant total de :  
**26 012,53 \$.**

**ADOPTÉE**

2020-03-051

**1.6 PRÉSENTATION DES COMPTES DU MOIS DE FÉVRIER 2020 -  
POURVOIRIE ET CAMPING PIMODAN**

Il est proposé par Anne-Marie Meyran et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la liste des dépenses couvrant la période du mois de février 2020 :

- Liste des paiements des comptes au montant total de :  
**1 700,61 \$.**

**ADOPTÉE**

### 1.7 NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL SUR LES DIFFÉRENTS COMITÉS MUNICIPAUX ET COMITÉS INTERMUNICIPAUX

Il est proposé par Diane Imonti et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser les modifications suivantes quant aux représentants responsables des différents comités municipaux et comités intermunicipaux :

<b>MUNICIPALITÉ DE KIAMIKA FORMATION DES COMITÉS MUNICIPAUX ANNÉE 2017-2021</b>		
<b>LOISIRS ET CULTURE, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE</b>		
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	Maire	Michel Dion
	Représentante municipale	Anne-Marie Meyran
LOISIRS ET CULTURE, DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	Maire	Michel Dion
	Représentante municipale	Mélanie Grenier
<b>POURVOIRIE ET CAMPING PIMODAN / TOURISME</b>		
POURVOIRIE ET CAMPING PIMODAN	Maire	Michel Dion
	Représentants municipaux	Raymond Martin Anne-Marie Meyran
TOURISME	Maire	Michel Dion
	Représentants municipaux	Mélanie Grenier Christian Lacroix
<b>RESSOURCES HUMAINES – RELATIONS DE TRAVAIL – NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE</b>		
COMITÉ PATRONAL, RELATIONS DE TRAVAIL ET NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE	Maire	Michel Dion
	Représentantes municipales	Diane Imonti Anne-Marie Meyran
	Secrétaire-trésorier et directeur général (personne-ressource)	Marc-André Bergeron
<b>AMÉNAGEMENT ET URBANISME</b>		
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME	Maire	Michel Dion
	Représentants municipaux	Christian Lacroix Mélanie Grenier (substitut)
	Président Représentants	Denis Grenier Philippe Orreindy José Diotte Grégoire Diotte
	Personne-ressource et secrétaire	Officier en Urbanisme
<b>APPROVISIONNEMENT EAU POTABLE, EAUX USÉES ET RÉGIE INTERMUNICIPALE</b>		
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET EAUX USÉES	Maire	Michel Dion
	Représentant municipal	Michel Villeneuve
<b>RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE (RIDL)</b>		
MATIÈRES RÉSIDUELLES ET COLLECTE SÉLECTIVE	Maire	Michel Dion
	Représentants municipaux	Mélanie Grenier Christian Lacroix
<b>SÉCURITÉ CIVILE</b>		
	Maire	Michel Dion
	Coordonnateur des mesures d'urgence	Marc-André Bergeron

	Représentante municipale	Diane Imonti
<b>TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE, TRANSPORT ADAPTÉ, TRANSPORT COLLECTIF</b>		
	Maire	Michel Dion
	Représentant municipal	Christian Lacroix
<b>COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ (TRAVAIL)</b>		
	Maire	Michel Dion
	Représentant municipal	Raymond Martin
<b>PARCS ET ESPACES VERTS / EMBELLISSEMENT / LES FLEURONS DU QUÉBEC</b>		
	Maire	Michel Dion
	Représentante municipale Représentantes	Mélanie Grenier Monique St-Jean Caroline Grenier France Lavallée
<b>DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (POLITIQUE DES AÎNÉS), POLITIQUE FAMILIALE, FORUM JEUNESSE</b>		
	Maire	Michel Dion
	Représentantes municipales	Mélanie Grenier Anne-Marie Meyran
<b>SERVICE INTERMUNICIPAL DE SÉCURITÉ INCENDIE DE RIVIÈRE KIAMIKA (SSIRK)</b>		
COMITÉ DE SÉLECTION	Maire	Michel Dion
	Représentants municipaux	Diane Imonti Michel Villeneuve
<b>BÂTIMENTS</b>		
	Maire	Michel Dion
	Représentant municipal	Christian Lacroix
<b>DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET DOMICILIAIRE</b>		
	Maire	Michel Dion
	Représentants municipaux	Christian Lacroix Raymond Martin
<b>PISTE DE COURSE DE KIAMIKA</b>		
	Maire	Michel Dion
<b>COMITÉ DES LOISIRS DE KIAMIKA</b>		
	Représentant municipal	Michel Villeneuve
<b>FONDATION DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE POUR L'ENVIRONNEMENT</b>		
	Représentante municipale Représentant	Diane Imonti Philippe Orreindy
<b>CONSEIL D'ADM. LOCAL DE LA RÉSERVE FAUNIQUE DE PAPINEAU-LABELLE</b>		
	Représentants municipaux	Raymond Martin Michel Dion (substitut)
<b>VILLAGE D'ACCUEIL DES HAUTES-LAURENTIDES</b>		
	Représentante municipale	Anne-Marie Meyran

**ADOPTÉE**

2020-03-053

**1.8 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ AUPRÈS  
DU COBALI**

Il est proposé par Mélanie Grenier et résolu à l'unanimité des membres présents, de nommer Michel Villeneuve comme représentant de la municipalité auprès du COBALI.

**ADOPTÉE**

2020-03-054

**1.9 APPROBATION RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL**

Il est proposé par Anne-Marie Meyran et résolu à l'unanimité des membres présents, de modifier la proposition pour la rémunération du personnel électoral suggérée par le Directeur général des élections du Québec pour la rémunération suivante :

- Scrutateur, secrétaire du bureau de vote et PRIMO : **17\$/heure**
- Membres de la table de vérification de l'identité des électeurs : **15\$/heure**

**ADOPTÉE**

2020-03-055

**1.10 APPROBATION ÉTAT DES RÉSULTATS TRANSPORT ADAPTÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** le 22 décembre 2005, la Municipalité de Kiamika avait confirmé, par résolution, au ministère des Transports du Québec, son engagement à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées, sur son territoire, dans le cadre du volet souple des modalités d'application du nouveau programme d'aide au transport adapté;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Kiamika s'était engagée à défrayer 20% des coûts du service de transport adapté;

**CONSIDÉRANT QUE** le mode de fonctionnement retenu est la subvention directe à l'utilisateur puisqu'il n'a pas été possible pour la municipalité de signer un contrat de service avec un transporteur autorisé;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mélanie Grenier et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'exercice financier 2019, « **État des revenus et dépenses 2019** » s'établissant comme suit :

<b>Dépenses</b>		
Nombre total de déplacements remboursés;	Taux payables par déplacement	Total des dépenses
<b>96</b>	<b>17 \$</b>	<b>1 632.00 \$</b>
<b>Revenus</b>		
	à déboursier/ déplacement	
Ministère des Transports	<b>11.05 \$</b>	<b>1060.80 \$</b>
Municipalité	<b>3,40 \$</b>	<b>326.40 \$</b>
Contribution de l'utilisateur	<b>2,55\$</b>	<b>244.80 \$</b>
	<b>Total :</b>	<b>1 632.00 \$</b>

**ADOPTÉE**

2020-03-056

**1.11 RENOUVELLEMENT ASSURANCE COLLECTIVE**

Il est proposé par Diane Imonti et résolu à l'unanimité des membres présents, de renouveler le contrat d'assurance collective tel que présenté dans les documents soumis par ASQ consultants, soit une prime totale annuelle de 13 212,17 \$.

**ADOPTÉE**

2020-03-057

**1.12 DEMANDE AUGMENTATION MARGE DE CRÉDIT**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Kiamika a maintenant la charge de l'entretien des chemins lors de la saison hivernale;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entretien des chemins engendre un flux de trésorerie négatif lors des derniers et premiers mois de l'année fiscale;

**CONSIDÉRANT QUE** les sommes sont par la suite remboursées lors de la réception des taxes dues;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Christian Lacroix et résolu à l'unanimité des membres présents, de procéder à une demande de bonification de la marge de crédit à la hauteur de 400 000 \$. Il est, de plus, résolu que Monsieur Marc-André Bergeron, secrétaire-trésorier/directeur général, soit mandaté pour présenter la demande et signer les documents reliés à cette demande, pour et au nom de la Municipalité de Kiamika.

**ADOPTÉE**

2020-03-058

**1.13 OCTROI D'UN CONTRAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN DROIT MUNICIPAL (PERCEPTION DES TAXES)**

Il est proposé par Christian Lacroix et résolu à l'unanimité des membres présents de retenir les services de Me Roger Rancourt, avocat, pour la perception des taxes municipales en cas de non-paiement. Les honoraires pour la perception de taxes municipales sont de 15% des montants réclamés, plus les taxes et déboursés applicables.

La présente entente aura une durée d'une année, soit pour l'année 2020.

**ADOPTÉE**

2020-03-059

**1.14 A) ADHÉSION ADMQ**

Il est proposé par Diane Imonti et résolu à l'unanimité des membres présents, de renouveler l'abonnement à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec pour l'année 2020, pour un montant de 913 \$ (taxes fédérale et provinciale en sus).

**ADOPTÉE**

2020-03-060

**1.14 B) PRIMES POUR LOUPS ET COYOTES**

Il est proposé par Christian Lacroix et résolu à l'unanimité des membres présents de verser aux personnes ayant capturé des loups et coyotes pendant la période de trappe qui s'étendait du 18 octobre 2019 au 1<sup>er</sup> mars 2020, et ce, aux conditions énumérées dans la résolution 2017-10-307. Un montant de 100 \$ maximum par capture jusqu'à concurrence de 500 \$ au total des captures.

Pour les quinze (15) captures enregistrées par le directeur des travaux publics, un montant de 33,33 \$ sera remis pour chaque loup et/ou coyote capturé pour la saison de trappe 2019-2020.

**ADOPTÉE**

2020-03-061

**1.14 C) RENOUELEMENT CERTIFICAT DE QUALIFICATION – JONATHAN VILLENEUVE**

Il est proposé par Diane Imonti et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler le certificat de qualification pour le traitement d'eau souterraine sans filtration et réseau de distribution de Jonathan Villeneuve pour un montant de 115 \$ (taxes incluses).

Prendre note que le conseiller Michel Villeneuve s'est retiré au moment de la délibération et lors de la prise de décision.

**ADOPTÉE**

2020-03-062

**1.14 D) AVIS DE COTISATION FADOQ**

Il est proposé par Anne-Marie Meyran et résolu à l'unanimité des membres présents de payer la cotisation pour un membre associé municipal du Réseau FADOQ pour l'année 2020 pour un montant de 75 \$ (taxes incluses).

**ADOPTÉE**

2020-03-063

**1.14 E) ULTIMA ASSURANCE**

Il est proposé par Anne-Marie Meyran et résolu à l'unanimité des membres présents de payer le renouvellement du contrat d'assurance pour l'année 2020 pour un montant de 35 485 \$ (taxes incluses).

**ADOPTÉE**

2020-03-064

**1.15 MISE EN PLACE DE L'OPTION DE PAIEMENT INTERAC -MONETICO**

**CONSIDÉRANT QUE** la Caisse de Kiamika a fermé le guichet automatique au mois de septembre 2019 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande pour une option de paiement autre que par chèque ou internet est forte ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Michel Villeneuve et résolu à l'unanimité que la municipalité procède à la mise en place de l'option de paiement interac à l'hôtel de ville. La compagnie retenue pour offrir ce service est Monetico. Il est, de plus, résolu que Monsieur Marc-André Bergeron, secrétaire-trésorier/directeur général, soit mandaté pour réaliser la demande et signer les documents menant à l'installation et à l'opération du service de paiement, pour et au nom de la Municipalité de Kiamika.

**ADOPTÉE**

2020-03-065

**3.1 RÉSOLUTION D'APPUI POUR LA MODIFICATION DES PROJETS ADMISSIBLES POUR LE PROGRAMME TECQ**

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ensemble de ces travaux était admissible dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** cette décision ne reconnaît pas la compétence des

gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

**CONSIDÉRANT QUE** la députée fédérale de Laurentides–Labelle, madame Marie-Hélène Gaudreau, met de la pression sur la ministre de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna, afin de revoir les critères d'admissibilité des projets.

**CONSIDÉRANT QUE** la députée fédérale de Laurentides–Labelle, madame Marie-Hélène Gaudreau, recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par le problème causé par le gouvernement fédéral;

**EN CONSÉQUENCE** ,il est proposé par Christian Lacroix, et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer la députée fédérale de Laurentides–Labelle, madame Marie-Hélène Gaudreau, dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissible le coût des employés municipaux assignés à un projet.

De transmettre copie de cette résolution à la députée fédérale de Laurentides–Labelle, madame Marie-Hélène Gaudreau, et la ministre fédérale de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna.

**ADOPTÉE**

2020-03-066

**3.2 ACCEPTATION OFFRE DU MTQ CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT DE LA ROUTE 311 PAR LA MUNICIPALITÉ DE KIAMIKA**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité effectue le déneigement des routes de sa municipalité depuis 2018 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a manifesté son intérêt pour effectuer le déneigement de la route provinciale 311 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité et le MTQ se sont réunis afin d'établir les bases d'un projet d'entente pour que la municipalité de Kiamka effectue le déneigement de la route provinciale 311 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Anne-Marie Meyran, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter les clauses du contrat de service – Déneigement et déglacage des infrastructures routières- saison 2020-2021 Dossier 8809-20-4994 et la rémunération pour les services offerts par le ministère des Transports du Québec (MTQ) soit 227 894 \$ / année tel qu'annoncé dans le courriel du 27 janvier 2020.

**ADOPTÉE**

**2020-03-067**

**3.3 PAIEMENT TERRAIN CEMS – ANDRÉ MEILLEUR**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a fait l'acquisition d'un terrain industriel dans le but d'y établir un centre d'entreposage et manutention du sel de voirie (CEMS) ;

**CONSIDÉRANT QUE** les termes de la transaction ont été établis dans le cadre de la résolution 2018-06-181 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Christian Lacroix, et résolu à l'unanimité des membres présents d'effectuer le paiement de 10 000\$ tel que convenu dans la résolution 2018-06-181 auprès de monsieur André Meilleur.

**ADOPTÉE**

**2020-03-068**

**4.1 RÉSOLUTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT R-65 POUR L'ACQUISITION D'UNE EXCAVATRICE SUR CHENILLES DE LA RIDL**

Il est proposé par Christian Lacroix et résolu à l'unanimité des membres présents, d'accepter le règlement numéro 65 concernant l'acquisition d'une excavatrice sur chenilles neuve pour la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre pour un coût total d'emprunt de maximum 320 000 \$ remboursé sur une période maximale de 20 ans, le tout tel qu'inscrit sur les documents présentés par la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL).

**ADOPTÉE**

**2020-03-069**

**4.2 DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE RIDL**

Il est proposé par Anne-Marie Meyran et résolu à l'unanimité des membres présents, que la municipalité de Kiamika confirme avoir délégué ses compétences de collecte, transport et tri des matières recyclables à la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre et ce, dans le cadre du régime de compensation pour la collecte sélective.

**ADOPTÉE**

2020-03-070

**4.3 NOMINATION DU CONSEILLER REPRÉSENTANT SUBSTITUT AUPRÈS DE LA RIDL**

Il est proposé par Michel Villeneuve et résolu à l'unanimité des membres présents, de nommer le conseiller Christian Lacroix comme représentant substitut du conseil auprès de la Régie Intermunicipale des Déchets de la Lièvre.

**ADOPTÉE**

2020-03-071

**7.1 MODIFICATION DE L'ANNEXE B DE LA POLITIQUE DE LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE, DE PRÊT DES ÉQUIPEMENTS ET D'UTILISATION DES RESSOURCES DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par Christian Lacroix et résolu à l'unanimité des membres présents de modifier l'Annexe B de la Politique de location de la salle municipale, de prêt des équipements et d'utilisation des ressources municipales en y incorporant les éléments suivants :

**Coût de location**

***Tarif à l'heure – résident – 20\$ plus taxes***

***Tarifs à l'heure – non-résident – 50\$ plus taxes***

**ADOPTÉE**

2020-03-072

**8.1 MESURES SPÉCIALES POUR LE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES EN RAISON DU COVID-19**

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec a déclaré l'état d'urgence sanitaire le 14 mars 2020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** les mesures prises par le gouvernement en cette période de crise pourraient avoir un sérieux impact pécuniaire sur les entreprises et citoyens de la municipalité de Kiamika;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Anne-Marie Meyran, et résolu à l'unanimité des membres présents de repousser toutes les dates d'échéance pour les paiements de taxes municipales d'un mois, et ce, sans pénalité. Le calendrier des paiements de taxes se traduit comme suit :

Paiement requis le 18 mai repoussé au 18 juin sans pénalité

Paiement requis le 18 juillet repoussé au 18 août sans pénalité

Paiement requis le 18 septembre repoussé au 18 octobre sans pénalité

**ADOPTÉE**

2020-03-073

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Diane Imonti et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée. Il est 20h35.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Michel Dion  
Maire

\_\_\_\_\_  
Marc-André Bergeron  
Secr.-trés./directeur général

*Je, Michel Dion atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec ».*

\_\_\_\_\_  
Michel Dion, maire